Camping * ANTTON**
64 310 Saint Pée sur nivelle
Tél : 05 59 54 13 13
www.camping-antton.com - mail : camping.antton@wanadoo.fr

ATTENTION ! cette location prendra effet, si le camping reçoit ce présent contrat dûment complété **AVANT LE……**Au-delà, il faudra renouveler votre demande. Merci de votre compréhension.

Contrat de location de mobil home

Entre les soussignés : Camping Antton - 64310 St Pée sur Nivelle et le client :

Nom :	
Prénom :	
Adresse :	
Ville :	Code postal :
Tél :	E-mail :
N° ALLOCATAIRE :	Caisse :

Accepte les tarifs joints pour une location de Mobil-home :

☐ 4/5 pers 7,34X4m ☐ 6 pers 7,84X4m

☐ 4/5 pers confort 7,34X4m ☐ 4/5 pers confort terrasse couverte 7,34X4m

Ainsi que les conditions prévues dans le contrat pour la période du :
Date d'arrivée (entre 15h – 18h) **:** Date de départ (entre 8h – 10h) **:**

Vous et les personnes vous accompagnants :		
Nom	Prénom	Date de naissance

Nombre voiture(s) : Plaque d'immatriculation :

Assurance annulation 2.9% du montant du séjour (hors taxe de séjour et frais de dossier) ☐ oui ☐ non

La location du mobil-home devient effective qu'après notre accord et après versement de l'acompte de 25% + l'assurance d'annulation (si vous la prenez)

Conditions générales de location de mobil-home

1La location se fait du Samedi à partir de 15h au Samedi suivant avant 10h (03 juillet–11 septembre) ou pour 2 nuits minimum en dehors de cette période.
2 Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être cédée ou sous louée
3. Aucune tente ne peut être installée sur l'emplacement. Un seul véhicule prévu par emplacement.
4. Assurance responsabilité civile obligatoire pour chaque personne. Le bris de glace est sous votre propre responsabilité.
5. Toute personne non mentionnée sur le contrat ne sera acceptée dans le mobil-home
6. Une caution de 200 euros, par chèque ou en espèces remboursable en fin de séjour, après inventaire et nettoyage du Mobil-home, vous sera demandée à votre arrivée
7. Le gaz et l'électricité sont compris dans les prix indiqués, la taxe de séjour est en sus : 0.51 euro/jour/personne de 18 ans et +.
8. **Les animaux ne sont pas acceptés dans les locations.**
9. En cas d'annulation, il vous sera retenu ou vous resterez devoir les frais d'assurance et à titre d'indemnité de rupture de contrat : 25% du coût du séjour si l'annulation se fait + de 30 jours avant la date d'arrivée prévue ou le montant total sera retenu si vous annulez moins de 31 jours avant la date prévue ou si vous ne vous présentez pas à cette date.
10. **Toute personne doit être assurée en cas d'annulation de séjour.** Une assurance annulation peut être souscrite dans votre contrat de location. Cette assurance vous rembourse l'indemnité de rupture de contrat ci-dessus indiquée, selon conditions prévues au contrat.
11. **Le solde du séjour sera demandé 30 jours avant votre arrivée.**
12. Aucune déduction ne sera consentie en cas d'arrivée tardive ou de départ anticipé.
13. En l'absence de message télégraphié du client précisant son retard, son emplacement deviendra disponible 24 h après la date d'arrivée mentionnée sur le contrat de location et le paiement intégral des prestations demeurent exigé. Les messages téléphoniques ne sont pas admis.
14. Les chèques sont à établir à l'ordre du Camping Antton à St Pée sur Nivelle
15. La Direction est seule juge de l'acceptation ou du refus d'une demande sans en avoir à donner d'explication.
16.Tout client est tenu de se conformer aux dispositions du règlement intérieur du camping.
17.Conformément à l'article L. 612-1 du code de la consommation, vous pouvez recourir gratuitement au service de médiation MEDICYS proposé par le camping ANTTON dont nous relevons par voie électronique : https://app.medicys.fr/?proId=ad4c5227-664d-4435-8e73-941d6d725c50

Fait à : Le : Signature (à faire précéder de la mention « lu et approuvé »